

CATÉGORIE SYMPTÔMES DE STRESS

Questionnaire de symptômes de stress - Club européen de la santé

• LANGEVIN V.*,
• FRANÇOIS M.**,
• BOINI S.***, RIOU A.*

• * Département Expertise
et conseil technique, INRS
• ** Département Homme
au travail, INRS
• *** Département
Épidémiologie
en entreprise, INRS

••• NOMS DES AUTEURS

Boitel L., Demogeot F., Rebstock E.

••• OBJECTIFS

Ce questionnaire a été élaboré à partir d'une revue de la littérature sur le stress au travail, dans le cadre d'une recherche visant à :

- connaître la fréquence du stress dans une population de salariés du secteur tertiaire,
- identifier les différentes caractéristiques du milieu de travail associées à cet état.

Cette recherche a donné lieu à plusieurs publications (voir références bibliographiques).

••• ANNÉE DE PREMIÈRE PUBLICATION

1990

••• CADRE, DÉFINITION, MODÈLE

Les questions ont été sélectionnées après une revue de la littérature sur les manifestations du stress. L'expérience clinique des médecins du travail a également été prise en compte.

••• NIVEAU D'INVESTIGATION

Diagnostic

••• LANGUE D'ORIGINE

Français

••• TRADUCTION

Non

••• VOCABULAIRE

Pas de difficultés particulières

• Ce document
• appartient à une
• série publiée
• régulièrement dans
• la revue. Elle
• analyse les question-
• naires utilisés dans
• les démarches de
• diagnostic et
• de prévention du
• stress et des risques
• psychosociaux au
• travail. L'article par
• les mêmes auteurs :
• « Les questionnaires
• dans la démarche
• de prévention du
• stress au travail »
• (TC 134, Doc Méd
• Trav. 2011 ; 125 :
• 23-35) présente cette
• série et propose au
• préventeur une
• aide pour choisir
• l'outil d'évaluation
• le mieux adapté.

••• VERSIONS EXISTANTES

Une seule version

••• STRUCTURATION DE L'OUTIL

20 questions portant sur les manifestations psychosomatiques liées au stress

••• MODALITÉS DE RÉPONSE ET COTATION

4 modalités de réponse selon la fréquence des symptômes de « aucun signe ou jamais ou non » (0), « parfois » (1), « souvent » (2) et « toujours, trop, cela me gêne » (3).

Le score de 20 sur cette échelle a été défini comme le seuil à partir duquel les personnes sont considérées comme « stressées » (voir plus loin le § « sensibilité »)

••• TEMPS DE PASSATION

5 à 10 minutes

••• DISPONIBILITÉS ET CONDITIONS D'UTILISATION

Domaine public, publié dans [Boitel et al., 1993]

••• QUALITÉS PSYCHOMÉTRIQUES

Fidélité

La consistance interne de l'échelle « symptômes de stress » est évaluée par le biais d'une analyse d'items. La répartition des réponses des personnes considérées comme stressées (score > 20 à l'échelle) à chacun des 20 items séparément est analysée. Parmi les personnes déclarant la présence d'un symptôme, le pourcentage de personnes « stressées » varie selon les questions. Par exemple, pour la question « Avez-vous des troubles du sommeil ? », parmi ceux qui répondent « toujours » il y a 79,84 % de « stressés ». Ces pourcentages varient entre 55 % et 96,8 % selon les items.

Sensibilité

La sensibilité / spécificité de l'échelle de « symptômes de stress » a été établie sur un échantillon de 223 personnes préalablement à l'enquête proprement dite.

Les réponses à l'échelle de mesure ont été comparées à un diagnostic clinique effectué par des médecins spécialistes ou préalablement formés.

Afin de déterminer une valeur seuil, la sensibilité et la spécificité ont été calculées pour chaque valeur du score de stress entre 10 et 40. La performance optimale de l'échelle sur ces deux critères est observée entre les scores 19 et 20. La valeur seuil de 20 est donc retenue comme point d'équilibre entre la proportion de faux positifs et de faux négatifs.

••• ÉTALONNAGE

Il n'existe pas d'étalonnage à proprement parler. Seule la description de l'échantillon de

l'enquête est disponible :

- 2 692 personnes réparties en 60,5 % de femmes et 39,5 % d'hommes,
- âge des salariés compris entre 20 et 65 ans, la moyenne étant de 39 ans,
- 41,9 % d'employés, 37,3 % de techniciens et 20,3 % de cadres.

Les salariés interrogés travaillent essentiellement sur des sites comptant plus de 2 000 personnes ; viennent ensuite les sites de 200-499 personnes. A noter, la présence des petits sites (inférieurs à 50) qui constituent les PME interrogées par les médecins des services interentreprises.

Plus de la moitié de l'échantillon (55,6 %) travaille au sein de services n'excédant pas 19 personnes. Parmi cette catégorie, 1,3 % d'individus se retrouvent seuls dans leur service.

•• BIAIS, CRITIQUES, LIMITES

Qualités psychométriques de l'échelle « symptômes de stress » insuffisamment documentées.

•• OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'une enquête réalisée par des médecins du travail (pour l'essentiel). La partie relative au vécu du travail fait l'objet de la fiche FRPS 15.

L'enquête a été conduite auprès de salariés des entreprises suivies par ces médecins du travail. Il s'agit d'une population appartenant exclusivement au secteur tertiaire dont l'emploi a été défini ainsi :

- sans activité physique ou manuelle habituelle,
- avec un travail faisant appel à une activité mentale et/ou relationnelle plus ou moins soutenue.

Types d'entreprises sur lesquelles a porté l'enquête :

- établissements bancaires parisiens,
- PME suivies par les services interentreprises de médecine du travail,
- administration et établissements publics...

•• RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

■ **BOITEL L, DEMOGEOT F, REBSTOCK E** – Stress en milieu de travail. Approche épidémiologique. Première enquête nationale multicentrique. Paris : Club européen de la santé ; 1993 : 71 p.

■ **LAFON-BORELLI M, RAT DE COCQUARD M, DEMOGEOT F, BOITEL L** et al. - Stress en milieu de travail : enquête épidémiologique descriptive en secteur tertiaire. *Arch Mal Prof*. 1994 ; 55 (7) : 525-27.

■ **DEMOGEOT F, BOITEL L, REBSTOCK E, POUGET R** - Stress en milieu de travail. Enquête épidémiologique descriptive en secteur tertiaire. *Cah Méd Interprof*. 1998 ; 38 (1) : 5-13.